



Les policiers n'ont pas besoin de cagnotte... s'ils sont directeurs sûrement, mais les autres ?

Ce matin, Monsieur Eric MORVAN Directeur Général de la Police Nationale (DGPN) a déclaré que « les policiers n'avaient pas besoin de cagnotte ».

Il est vrai que Monsieur le DGPN ne doit pas avoir besoin d'argent, vu son traitement, ses avantages en nature et ses primes... pas forcément légales !!! En effet, nous avons lancé une procédure judiciaire pour faux en écritures publiques, qui permettent un détournement de fonds publics.

Monsieur le DGPN n'ayant peur de rien, il nous a même attaqué pour diffamation ! Le Procureur n'a pas donné suite sous-entendant que Monsieur MORVAN, DGPN, aurait donc fermé les yeux sur la falsification des chiffres de la délinquance, dans le but de toucher des primes et favoriser sa carrière.

A titre individuelle, Monsieur le DGPN ne doit pas avoir de problème d'argent, mais nous n'avons pas tous son salaire et n'utilisons pas tous ses méthodes pour « arrondir les fins de mois ».

Ensuite nos collègues en détresse n'auraient pas besoin d'une cagnotte si notre « belle institution » :

- Payait notre mutuelle, comme légalement tout employeur doit le faire ;
- Prenait à sa charge notre jour de carence comme le font les 2/3 des employeurs du privé ;
- Ne nous poussait pas au suicide et la dépression (depuis sa prise de fonction en août 2017, le DGPN Monsieur MORVAN est toujours en place malgré le suicide de 54 de nos collègues actifs, chiffre qui ne prend donc pas en compte nos collègues administratifs, techniques, scientifiques, ouvriers d'état/cuisinier...)

Nous demandons donc, une nouvelle fois, la démission de Monsieur Eric MORVAN, qui avec ses 17 mois de police, a une expérience tout juste supérieure à celle d'un gardien de la paix stagiaire.

« De tous ceux qui n'ont rien à dire, les plus agréables sont ceux qui le font en silence ».

Chamfort